



REPUBLIQUE FRANCAISE
PAYS DE LA NOUVELLE-CALEDONIE
PROVINCE NORD
COMMUNE DE VOOK (VOH)

**DELIBERATION N°38/2025 DU 19 SEPTEMBRE 2025 PORTANT
MODIFICATION DE LA DELIBERATION MODIFIEE N°30/2025 DU 1^{er}
JUILLET 2025 RELATIVE A L'ETUDE PORTANT REORGANISATION DU
MARCHÉ COMMUNAL ET DE SA FILIERE AGRICOLE**

Le Conseil Municipal,

VU, le Code des Communes,

VU, la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU, la délibération municipale n°25/2020 du 17 juillet 2020 portant délégation du conseil municipal au Maire, des dispositions de l'article L.1222-20 du Code des Communes de Nouvelle Calédonie,

VU, la délibération municipale n°25/2023 du 31 mai 2023, portant approbation du schéma directeur touristique de la commune de Voh,

VU la délibération municipale n°08/2025 du 31 mars 2025 portant approbation du budget primitif 2025 du budget principal de la commune de Voh,

VU la délibération modifiée n°30 / 2025 du 1er juillet 2025, relative à l'étude portant réorganisation du marché communal et de sa filière agricole.

Après délibération,

A l'unanimité,

ADOpte LES DISPOSITIONS SUIVANTES :

Article 1 : L'article 3 de la délibération modifiée n°30/2025 du 1^{er} juillet 2025 relative à l'étude portant sur la réorganisation du marché communal et de sa filière agricole est modifié comme suit :

Au lieu de :

Article 3 : D'approuver le plan de financement de l'étude comme suit :

	Montant	Pourcentage
Coût objectif	7 532 599	100%
Part AFD (FOM)	7 532 599	100%
Part communale	0	0%

Lire :

Article 3 : D'approuver le plan de financement de l'étude comme suit :

	Montant	Pourcentage
Coût objectif	7 532 699	100%
Part AFD (FOM)	7 532 699	100%
Part communale	0	0%

LE RESTE SANS CHANGEMENT

Article 2 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistrée et transmise au Commissaire Délégué de la République pour la Province Nord.

Le Maire : Joël BOATATE-KOLEKOLE.

La secrétaire de séance : Brigitte DJOUATE



A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Brigitte Djouate, the secretary of the session.